

CONTRAT DE LOCATION RENTAL CONTRACT

Nom / Name

Prénom / First name Email

Adresse / Address

Ville / Town Pays / Country

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions générales de la location imprimées au verso, et je loue :
The undersigned confirms having read the conditions of hire which are indicated on the back, and rent :

Détail des personnes / Detail of persons

	NOM / NAME	Prénom / First name	Age / Age
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Veuillez préciser le nom du locatif que vous avez sélectionné :

Du samedi après 15h00 et avant 20h00 / From Saturday after 3 pm and before 8 pm / / 200

Au samedi après 8h00 et avant 10h00 / Till Saturday after 8 am and before 10 am / / 200

Nombre d'adultes / Number of adults et d'enfant(s) de - 4 ans / and children - 4 years old

Emplacement / Pitch Electricité / Electricity : oui / yes non / no

Tente / Tent Dimension / Size x m Voiture supplémentaire / Car extra

Caravane / Caravan Dimension / Size x m Animal / Pet

Arrivée après 14h00 et avant 20h00 / Arrival after 2 pm and before 8 pm / / 200

Départ après 8h00 et avant 12h00 / Departure after 8 am and before 12 am / / 200

Assurance Annulations facultative / souscrite auprès de CORNIHLL France
3% du montant total du séjour avec un minimum de 10 € à ajouter au montant des arrhes.

Ci-joint la somme de : / Enclosed : €

en règlement des arrhes demandées / in payment of the required deposit

Aucune arrivée acceptée entre 12 et 14 h/No arrival accepted between 12 am and 2 pm

RESERVÉ AU CAMPING
RESERVED TO THE CAMPSITE

Accepte la réservation / Accepts the reservation

Ne peut accepter la réservation / Cannot accept the reservation

Signature Direction / Management's signature

précédée de la mention «lu et approuvé»
«read and approve» to be written directly above

Date / Date / / 200

Signature / Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

La location est à titre strictement personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous louer ni céder ses droits à la présente location sans le consentement express de la direction du camping.

- La location est valable seulement lorsqu'elle aura été confirmée par la Direction du camping.
- Durant son séjour, le locataire est tenu de respecter le règlement intérieur de l'établissement qui est affiché au bureau d'accueil.
- Le locataire s'engage à prendre possession des lieux réservés par le présent contrat. En cas de défaillance de sa part, le montant des arrhes restera acquis au camping.
- Toute arrivée retardée ou tout départ anticipé ainsi que toute absence pendant le séjour sera à la charge du locataire.
- Les véhicules supplémentaires seront soumis à redevance.
- Les chiens devront impérativement être tenus en laisse et faire leurs besoins à l'extérieur du terrain de camping. Tatouage et vaccin antirabique obligatoire, présentation du carnet de santé à l'arrivée.
- Les appels téléphoniques vous seront transmis par messages dans la boîte à lettre du camping.
- Les éclairages du camping sont éteints tous les soirs à partir de 23 h, heure à laquelle nous vous demandons de respecter le sommeil des autres.
- Les barbecues au charbon de bois sont interdits sur les emplacements, seul les barbecues à gaz sont autorisés.
- Le portail d'entrée du camping est fermé aux véhicules en juillet et en août de 23 h à 7 h (utilisation du parking de nuit).
- L'accès à la piscine est gratuit et réservé à la clientèle du camping, les caleçons et les shorts sont formellement interdits.
- Résidents des studios et des mobil homes, l'accès aux douches, lavabos, éviers et WC des blocs sanitaires communs vous sera interdit durant votre séjour.
- Les visiteurs peuvent être admis dans le camp après autorisation et sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Si la visite dure plus de deux heures, ceux-ci sont tenus au règlement d'une redevance par visiteur.

IMPORTANT

Pour les studios, les mobil-homes et les chalets-mobils à l'arrivée, il vous sera demandé une caution de 300 € qui vous sera restituée lors de votre départ après vérification des lieux (toutes dégradations, nettoyage non effectué ainsi que les objets détériorés ou manquant seront facturés et déduits de la caution).

Le ménage non effectué sera facturé 50 €.

Les draps et le linge de maison ne seront pas fournis.

ARRHES

Pour la réservation d'un studio ou d'un mobil-home, il vous sera demandé le quart du montant de la location.

Pour la réservation d'un emplacement, il vous sera demandé 80 €. 13 € vous sera déduit de vos arrhes pour les frais de réservation.

Le solde sera réglé à votre arrivée au Camping.

Le bureau d'accueil est ouvert en saison de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.

GENERAL BOOKING CONDITIONS

Hire is strictly personal. Subletting and ceding rights is not permitted without the explicit consent of the Management of the campsite.

- Reservation will only be effective on confirmation by the Management of the campsite.
- During his stay, the camper must conform to the general rules of the campsite.
- The tenant undertakes to occupy the accommodation reserved by means of the present contract. If the tenant fails to do so the campsite will keep the deposit as expenses.
- Delayed arrival or early departure, as well as days on which the tenant is absent, will be charged to the account of the tenant.
- A charge is due for extra vehicles.
- Dogs must be kept on the leash. In order to keep the site clean, please walk your dog outside the campsite. Tattoo and anti rabies vaccination are compulsory. The vaccination certificate is to be shown on arrival.
- You will be informed about any telephone calls by means of a message in the letterbox of the campsite.
- The lights of the campsite are switched off in the evenings at 11 p.m. From then onwards silence is required.
- No charcoal barbecues on the pitches, only the gas-barbecue is allowed.
- The campsite is close to vehicles in July and August from 11 p.m. to 7 a.m. (use of the night car park).
- The access at the swimming pool is free (no boxer shorts) and for campers only.
- During their stay tenants of studios and mobile homes have no access to the showers, washstands, sinks and WC's of the sanitary block.
- Visitors are only admitted with the authorisation of the campsite and under the responsibility of the campers receiving them. If the visit lasts for more than two hours, the camper must pay a charge per visitor.

IMPORTANT

For the studios, the mobile homes and the chalets-mobile on arrival, you will be asked for a deposit of 300 € which will be refunded on departure after inspection (Deterioration, failing to clean and damaged or missing objects will be invoiced and deducted from the deposit.).

The cleaning not made will be invoice 50 €.

The bedsheets and the towels are not provided.

DEPOSIT

For the reservation of a studio or a mobile home, it will be asked 25% of the hiring.

For reservation of a pitch, it will be asked 80 €.

13 € will be deducted of your prepayment for reservation charge.

The full amount of the balance for the complete stay must be paid on the day of arrival.

The reception is open in season from 8 a.m. to 12 a.m. and from 2 p.m. to 8 p.m.